

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP2023-051-CPC MARSEILLE LE CANET
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en Circonscription Circonscription Marseille le Canet
	PLACE DU POSTE	Circonscription Marseille le Canet
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - organiser et conduire des animations pédagogiques dans le cadre de la formation continue (plan de formation mutualisé M5C) en circonscription, formations et suivis des constellations, formation en lien avec la FEP dans la formation REP+. - accompagner la mise en œuvre de projets et d'actions pédagogiques dans les écoles. - apporter son expertise aux équipes pour que les projets partenariaux soient en cohérence avec les objectifs de l'école et le contenu des programmes. - participer à des conseils de cycle, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de projets pour apporter son expertise. - accompagner les équipes dans le cadre des projets Marseille en Grand (MeG), en lien avec le CPD MeG et les partenaires. - accompagnement pédagogique des enseignants et suivi des classes dédoublées, des néo-enseignants. - participer aux objectifs de réseaux (Conseils Ecoles Collège, commission de liaison...). - représenter l'IEN et l'institution dans le cadre de délégations spécifiques et participation à des groupes de travail départementaux. - gestion et suivi des dossiers administratifs EPS (suivi des projets de sorties scolaires avec nuitées des écoles de la circonscription...). - Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des questions didactiques, pédagogiques ou organisationnelles des enseignements et de l'évaluation. - Capacité à concevoir et conduire des actions de formation. - Maîtrise des outils numériques, des parcours de formation à distance et de la mutualisation des ressources pédagogiques. - Capacités d'adaptation et d'autonomie. - Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service. - Aptitudes relationnelles et d'adaptabilité. - Faire preuve de discrétion, de confidentialité, de loyauté .
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF A défaut, le postulant s'engage à préparer le CAFIPEMF et à se présenter dans l'année aux épreuves.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222 du 31 mai 2023.
	CONTACT	Guichard Céline IEN Marseille le Canet ce. 0131305y@ac-aix-marseille.fr 04 84 35 81 30